

BORDEAUX METROPOLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

BORDEAUX – CENON - LORMONT

Installation classée pour la protection de l'environnement

Demande d'autorisation d'exploitation d'un atelier "Carrosserie-Peinture" sur le site du dépôt tramways rue Achard à Bordeaux

Par arrêté métropolitain 2015/2219 en date du 18 novembre 2015, Monsieur le Président de **Bordeaux Métropole** a prescrit une enquête publique, au titre du Code de l'Environnement, sur le projet d'**exploitation d'un atelier de réparation et de peinture de bus et de tramways rue Achard à Bordeaux**.

L'objectif de ce projet est d'assurer les réparations de type carrosserie et peinture sur les matériels de bus et de tramways.

L'enquête se déroulera à BORDEAUX METROPOLE, aux Mairies de BORDEAUX, CENON et LORMONT du

lundi 07 décembre 2015 au vendredi 08 janvier 2016 à midi.

Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et de consigner ses éventuelles observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de :

- la Cité Municipale - Mairie de Bordeaux, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h
- la Mairie de quartier Bordeaux Maritime, 196 rue Achard à Bordeaux
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30
- la Mairie de Cenon, 1 avenue Carnot à Cenon – Service urbanisme
le lundi et mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le mardi de 13h30 à 17h, le jeudi de 9h à 12h30 et le vendredi de 9h à 14h
- la Mairie de Lormont – 1 rue André Dupin à Lormont, Direction des Services Techniques et Urbanisme
du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
- à Bordeaux Métropole, Immeuble Laure Gatet, 39-41 cours du Maréchal Juin à Bordeaux
Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (DGTID)
du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h

Toute information relative au projet pourra être demandée auprès de Mme Isabelle Marie, chef de projets, DGTID, au 05-56-93-67-27

Pendant la même durée, le dossier d'enquête sera mis en ligne sur le site internet de Bordeaux Métropole, à l'adresse : www.participation.bordeaux-metropole.fr, rubrique Projets Locaux, onglet Bordeaux/Dépôt Achard.

Par ailleurs, toute observation pourra être également adressée par correspondance avant la clôture de la consultation, à l'attention du commissaire enquêteur, **M.Jacques Le Ster**, en qualité de directeur de la SNCF à la retraite, à BORDEAUX METROPOLE, pôle Mobilité, DGTID, Esplanade Charles de Gaulle, 33 076 Bordeaux cedex. Le commissaire enquêteur, ou son suppléant M.Hugues Morizot, en qualité de chargé d'intervention en environnement, siégera à BORDEAUX et recevra en personne, les observations du public selon le planning suivant :

Cité Municipale de Bordeaux	Lundi 07 décembre 2015	De 9 h à 12 h
Mairie de Quartier Bordeaux Maritime	Vendredi 11 décembre 2015	De 13 h 30 à 16 h 30
Cité Municipale de Bordeaux	Mercredi 16 décembre 2015	De 14 h à 17 h
Mairie de Quartier Bordeaux Maritime	Vendredi 08 janvier 2016	De 9 h à 12 h

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête dans les locaux de BORDEAUX METROPOLE et sur le site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr

Le préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde, est compétent pour statuer sur l'autorisation d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.